



Temps Confiance Moyens pour l'amélioration de nos conditions d'exercice du métier.

RENTREE 2016 : Le SNUipp-FSU a appelé les enseignants à utiliser en autonomie et en professionnels les 108h dont l'APC. Le métier d'enseignant est complexe et exigeant. Loin des 27 heures par semaine, c'est plus de 44 heures de travail effectif. Il est nécessaire d'institutionnaliser le temps de travail en équipe dans le temps de travail régulier.

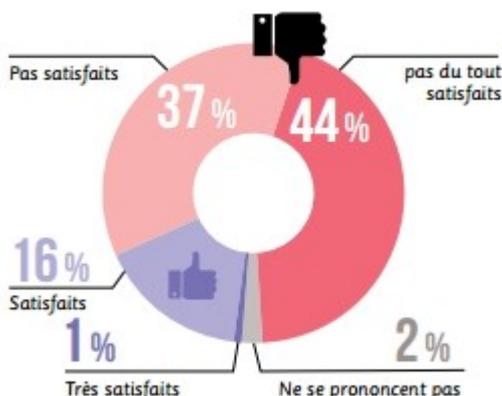
- + Près de 38 000 engagements pour que s'ouvrent les discussions



La campagne est entrée dans sa troisième étape. Suite à notre mobilisation qui commence à porter ses fruits, le ministère a ouvert des discussions sur les APC.

Plusieurs milliers de témoignages recueillis sur le site dédié à notre campagne montrent que la profession s'est largement emparée du débat porté par le SNUipp-FSU. Il continue d'aller à la rencontre des collègues pour les informer et les convaincre d'arrêter les APC afin de se réapproprier ce temps pour le travail invisible non reconnu.

SENTIMENTS EXPRIMÉS VIS À VIS DES APC



La poursuite de la mobilisation s'inscrit dans un premier objectif d'obtenir la rédaction d'un texte réglementaire pour que les heures d'APC soient laissées à la libre disposition des enseignant-es et des équipes. Le SNUipp-FSU poursuit sa campagne sur le temps de travail et le temps d'enseignement en recherchant l'unité la plus large.

Petits retours en arrière...

18 novembre 2016 : APC

L'action commence à payer. Renforçons-la !

Alors que le ministère propose l'ouverture de discussions, pour le moment limitées aux APC, le SNUipp-FSU appelle les enseignantes et les enseignants des écoles à renforcer l'action pour en étendre le cadre au travail non reconnu. Il met des outils à leur disposition pour participer à la campagne.

Le ministère déclare au SNUipp-FSU sa volonté d'ouvrir des discussions. Il propose un groupe de travail sur les APC. Afin de peser sur ces discussions pour contraindre le ministère à répondre également sur la reconnaissance de notre travail invisible et sur nos obligations de service, le SNUipp-FSU appelle les enseignants des écoles à renforcer l'action. C'est le moment ! Plus nous serons nombreux, plus le SNUipp-FSU pèsera pour que les discussions répondent à nos demandes.

Le SNUipp-FSU vous propose une série d'outils afin de répondre aux questions que vous vous posez, vous permettre de vous engager dans l'action et apprécier le niveau de la mobilisation.



30 novembre : APC : de premières avancées

A l'occasion d'une rencontre au ministère, le SNUipp-FSU a obtenu l'ouverture de discussions sur les APC et une première reconnaissance du travail invisible.

Rappelons l'objectif de sa campagne sur les APC, à savoir la redéfinition du temps de travail dans l'objectif de sa réduction. Il s'est fait le porte-parole des enseignants des écoles qui, dans cette action, disent leurs questionnements autour de l'efficacité des APC mais aussi combien leur travail s'est intensifié. Des enseignants qui expriment la nécessité que soit reconnu un ensemble de tâches invisibles qui concourent pourtant, pour chacune d'elles, à la réussite de tous les élèves.

Ouverture des discussions

Après une première rencontre avec le ministère le 30 novembre obtenue grâce à l'engagement des personnels dans la campagne d'arrêt des APC, le ministère a admis que la question du temps non reconnu est une préoccupation forte et dit vouloir avancer sur ce dossier. Il s'est dit prêt à des discussions sur un élargissement du cadre des APC à des activités qui ne concerneraient pas directement un groupe d'élèves.

C'est un premier pas qui va dans le sens de la demande du SNUipp-FSU que l'engagement des enseignants dans des projets, dans le travail en équipe, dans le lien avec les familles soit reconnu et pris sur les temps d'APC. Une nouvelle rencontre, ouverte aux autres organisations syndicales est prévue. Le calendrier des discussions devrait s'étaler jusqu'en mars.

Le syndicat a insisté pour que, durant cette période de dialogue, le ministère ne donne pas de directives aux DASEN pour sanctionner ou exercer des pressions sur les personnels engagés dans l'action d'arrêt des APC.

15 décembre puis 6 janvier : APC : porter la voix des personnels pour obtenir des avancées

Lors de la dernière réunion multilatérale du 15 décembre avec le ministère, le SNUipp-FSU a fait valoir les revendications des personnels pour en finir avec les APC et mieux reconnaître le travail invisible

Le SNUipp-FSU s'est à nouveau rendu rue de Grenelle, le 15 décembre dernier, pour une réunion multilatérale sur le sujet en compagnie du SGEN-CFDT et du SE-UNSA. Le ministère a présenté la synthèse de l'enquête de la DGESCO (novembre 2016) sur les APC dont l'objectif était de rendre compte des pratiques enseignantes. Reposant sur seulement 314 retours d'écoles (0.6% du nombre total d'écoles), cette enquête traduit principalement l'incapacité de l'institution à connaître ce que sont réellement les pratiques enseignantes et conforte le SNUipp dans son analyse du peu de pertinence pédagogique accordée par nos collègues aux APC.

Les APC constituent souvent une charge pour les enseignants notamment au travers de multiples problèmes organisationnels et en développant un contrôle tatillon de l'activité enseignante.

S'appuyer sur les remontées de l'enquête

Le SNUipp a défendu la nécessité de reconnaître le travail dit « invisible » mené par les équipes. Il a demandé qu'une partie de celui-ci, comme le travail en équipe, le lien avec les partenaires et particulièrement les familles, la mise en œuvre de projets répondant aux besoins etc... soit imputée sur le temps des APC. Cette proposition de souplesse n'a pas déclenché d'opposition ferme et a été entendue par le ministère.

Pour le SNUipp, il s'agit maintenant de pousser les feux en utilisant les données très riches issues des plus de 10 000 remontées de son enquête APC recueillies en novembre. Y sont évoquées entre autres les questions de l'intensification du travail enseignant et de l'efficacité des APC, des propositions alternatives pour utiliser ce temps hors enseignement en direction des parents, du travail collectif, des projets visant à la réussite de tous les élèves. La question de la pertinence du travail en petits groupes y est aussi très présente avec le développement du plus de maîtres comme solution souvent évoquée. Dans l'attente de la prochaine réunion au ministère, le SNUipp lui a transmis une synthèse des milliers de retours obtenus.

Pour le SNUipp, « forfait » doit être = à CONFIANCE !

Pour nous, le ministère ne va pas assez loin dans la mise à la libre disposition des heures aux équipes.

Mais, l'inscription de la notion de forfait que nous demandions constitue un premier point d'appui réglementaire pour mettre fin aux tableaux de bord décomptant les heures et pour laisser les enseignants s'organiser librement.



**« Quand les élèves sont
partis une autre journée
commence »**

Les activités invisibles des enseignants

Depuis, une nouvelle multilatérale s'est tenue sur les APC.

Nous y avons redit la nécessité de revoir les obligations de services des enseignants du 1er degré et que, dans un premier temps, le temps des APC devait être rendu aux équipes. A notre demande, une note sera adressée aux recteurs et DASEN.

Un projet nous a été adressé qui, s'il retient certaines de nos demandes, ne les formalise pas assez clairement. Ce projet ne nous convenant pas en l'état, nous avons proposé des amendements et demandé à rencontrer de nouveau le Directeur de cabinet.

A SUIVRE ...

